

Nyon, le 4 mai 2020

## Message aux élèves des classes terminales : directives pour la fin de l'année scolaire

---

Chères et chers apprenti.e.s,

J'espère que ce message vous trouve en forme malgré les circonstances très particulières quant à l'obtention de votre certificat ou de votre attestation fédérale de capacité.

Nous tenons à vous communiquer, dans la mesure de nos possibilités, la ligne de l'EPCN pour cette fin d'année :

- 1) Nous vous confirmons qu'il n'y aura pas d'examens écrits et oraux Ecole cette année.  
**La méthode de calcul des notes vous sera communiquée ultérieurement.**
- 2) En l'absence d'examens pratiques, vous trouverez ci-dessous une information que vos formateurs vont recevoir dès le lundi 4 mai. Cette information se trouve aussi sur le site de l'école [www.epcn.ch](http://www.epcn.ch)

**« Déploiement de la variante 3 aux métiers du commerce et du commerce de détail :** les OrTra faïtières suisses ont privilégié une variante légèrement différente qui consiste à se baser uniquement sur les notes pratiques (STA, UF/CCCI, évaluation finale) acquises tout au long de la formation. Il n'y aura donc pas d'utilisation de formulaire d'évaluation à remplir par les FEE. Les notes seront reprises directement par les responsables des procédures de qualification du pôle d'apprentissage.

**Les candidat.e.s libres selon l'art.32 OFPr inscrit.e.s aux Pqual de métiers examinés selon la variante 3 ne pourront pas être expertisé.e.s d'ici au 31 juillet 2020. Ils/Elles seront informé.e.s par le pôle concerné, des conditions particulières qui seront mises en œuvre. Nous attendons des informations spécifiques sur les PQual art.32 OFPr de la part des OrTra faïtières.**

**Les répétant.e.s sans contrat inscrit.e.s aux Pqual de métiers examinés selon la variante 3 seront informé.e.s dans les meilleurs délais, par les pôles ou les Chef.f.es expert.e.s , dès que nous aurons obtenu les informations spécifiques de la part des OrTra faïtières. »**

- 3) L'une des questions qui s'est donc posée rapidement est le maintien ou non des cours pour les classes terminales. Après un retour général de vos enseignants, nous avons remarqué qu'il y a une grande hétérogénéité de cas et de situations particulières et qu'il n'est pas possible de déduire une seule solution. Pour cette raison, nous avons pris l'option de nous mettre à votre service pour différents besoins immédiats ou différés dans votre parcours professionnel ou simplement pour garder le lien dans cette période très mouvementée.

Vos enseignants sont donc à votre service dans les différentes branches pour :

- a. Vous préparer à la maturité post-CFC (sauf classe de MP-ESEi 3A) dans les différentes branches.
- b. Vous aider dans la préparation de CV et de lettres de postulation car vous serez bientôt sur le marché du travail.
- c. En présence de lacunes ou de notes insuffisantes dans une branche ou des branches, vous donner la possibilité de renforcer ces matières dans une perspective à long terme.

Pour les élèves qui n'ont pas de besoins particuliers, ceux-ci se mettent désormais au service de leurs formateurs.

Le maintien des cours pour les classes terminales dans une optique de répondre à des besoins spécifiques prendra fin le 29 mai.

Si des circonstances spéciales devaient survenir (par exemple, réouverture officielle de vos entreprises respectives), vous serez en priorité à disposition de vos employeurs.

Vous trouverez ci-dessous le lien de l'Etat de Vaud avec différents tests à disposition pour l'examen d'admission à la maturité post-CFC. <https://www.vd.ch/themes/formation/formation-professionnelle/examen-dadmission-matupro-post-cfc/>

A noter que l'examen d'admission MP post-CFC aura lieu physiquement le 13 juin prochain à l'EPCN.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions et/ou demandes.

Dans l'intervalle, je vous prie de recevoir, chères et chers apprenti.e.s, mes meilleures salutations.

Le Directeur



Jérôme Pittet